

DEMANDE DE RÉSERVATION DE L'ESPACE CINÉMA

Document à remettre au plus tard 8 semaines avant la date de la manifestation.

Le dépôt du formulaire ne vaut pas acceptation de la demande. La réservation de la salle ne sera effective qu'après signature d'une convention par les deux parties.

Je soussigné(e) :

Fonction dans l'association :

Association :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :@.....

N° d'enregistrement à la Préfecture :

solicite l'autorisation du Maire pour l'utilisation de l'espace cinéma

le :

de : à (y compris le temps de préparation et de remise en état de la salle)

Objet de la demande :

Nombre de personnes attendues :

Entrée gratuite Entrée payante

L 'Espace Ciné est mis à disposition sans matériel à part une sonorisation avec un micro filaire.

En fonction du matériel supplémentaire demandé, le régisseur municipal reprendra contact avec vous pour déterminer vos besoins et vous proposer un devis (voir tarifs ci-joint).

Besoin de matériel supplémentaire ou de régisseur (vidéo, sonorisation, éclairage) : oui non

Pièces à joindre à la demande :

- Attestation d'assurance couvrant les éventuelles dégradations.
- Caution (si mise à disposition à titre payant)

Fait à le Signature

TARIFS 2020

Réservation du cinéma

Caution	961,40 €
Association, compagnie, artistes chalonnais :	
• 1 ^{ère} utilisation (1 journée)	gratuite
• 2 ^{ème} utilisation (1 journée)	gratuite
• Utilisation supplémentaire	168,40 €
Association non chalonnaise	210,30 €
Autres organismes chalonnais	352,50 €
Autres organismes non chalonnais	439,40 €
Intervention du régisseur municipal	
Association chalonnaise	81,50 € (par tranche de 4 h)
Association non chalonnaise	151 € (la 1 ^{ère} tranche de 4 h)
	81,50 € (par tranche de 4 h supplémentaire)

Décision :

(cadre réservé à l'administration)

Demande reçue le :

Envoyé au service culturel pour avis le :

Convention envoyée le :

Convention reçue le :

Dossier clos le :

AVIS référent du service culturel :

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Motif :

AVIS Régisseur :

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Motif :

Temps d'intervention estimée :

Équipement scénique de l'Espace Ciné

Uniquement utilisables en présence du régisseur municipal, l'Espace Ciné dispose des équipements suivants :

Matériel d'éclairage :

- 17 Projecteurs Plan Convexes R Juliat 1000 w
- 14 projecteurs PAR 1000 w
- 12 projecteurs LED / DMX
- 1 découpe courte ADB 1000 w
- 4 PAR F1 basse tension
- 7 Quartz 300 w
- 4 pieds projecteurs 3 m 30 Kg avec barre (4)
- 1 console d'éclairages ADB "Maxim" 48 circuits
- 1 bloc gradateur RVE Easy12 12 circuits x 2 Kw
- 2 blocs ADB Micropack 6 circuits x 2 Kw
- 1 alimentation 63 A
- 2 alimentations 32 A

Matériel de sonorisation :

- 1 Ampli Yamaha 2700
- 1 Console Soundcraft EFX 8 entrées M/L
- 3 micro filaires "Bouhier"
- 2 micros HF possibles
- Enceintes de diffusion salle sur pieds
- 1 platine CD

Matériel Vidéo :

- 1 projecteur vidéo longue portée (fond de salle)
- 1 projecteur vidéo courte focale (sur proscénium)